

Document: REPL.IX/3/R.7
Point de l'ordre du jour: 9
Date: 24 octobre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Taux de change pour la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

Note aux membres de la Consultation

Responsables:

Questions techniques:

Munehiko Joya
Directeur et trésorier
Division des services de trésorerie
téléphone: +39 06 5459 2251
courriel: m.joya@ifad.org

Rutzel Martha
Conseiller juridique
téléphone: +39 06 5459 2457
courriel: r.martha@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Consultation sur la neuvième reconstitution
des ressources du FIDA — Troisième session
24-25 octobre 2011

Pour: **Examen**

Taux de change pour la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

1. Bien que la majorité des États membres contribuent aux reconstitutions des ressources du FIDA en dollars des États-Unis, certains membres de la Liste A ont libellé leur contribution dans l'une des monnaies librement convertibles suivantes: le dollar canadien, la couronne danoise, l'euro, le yen japonais, le dollar néo-zélandais, la couronne norvégienne, la livre sterling, le droit de tirage spécial, la couronne suédoise et le franc suisse.
2. À l'occasion de chaque reconstitution, de la deuxième reconstitution des ressources du FIDA à la huitième, le Conseil des gouverneurs a adopté une résolution relative à la reconstitution qui comprenait un paragraphe arrêtant les taux de change fixes de référence applicables aux contributions libellées dans une monnaie librement convertible et non en dollars des États-Unis. Cette disposition avait pour but d'aider les États membres à déterminer le montant de leur annonce de contribution. Pour la huitième reconstitution des ressources du FIDA par exemple, le paragraphe II.16 de la résolution 154/XXXII/Rev.1 indiquait:

“Aux fins des contributions et annonces de contribution en monnaies librement convertibles faites dans le cadre de la présente résolution, le taux de change à appliquer pour convertir en dollars l'unité d'obligation sera le taux de change moyen de fin de mois du FMI pendant la période de six mois précédant l'adoption de la présente résolution entre les monnaies à convertir (1^{er} avril 2008-30 septembre 2008), arrondi à la quatrième décimale. Lesdits taux de change sont indiqués dans la pièce jointe E à la présente résolution.”

3. Les taux de change fixes de référence appliqués lors de la huitième reconstitution sont indiqués dans la pièce jointe I.
4. Puisqu'un paragraphe similaire sera repris (seules les dates différeront) dans le projet de résolution relatif à la neuvième reconstitution, et que les États membres auront besoin de connaître les taux de change applicables lorsqu'ils détermineront le montant de leur contribution, la pièce jointe II indique les taux de change de fin de mois¹ avec le dollar des États-Unis fixés par le Fonds monétaire international pour la période allant d'avril à septembre 2011 pour chacune des monnaies librement convertibles concernées. Elle reproduit également les taux de change moyens sur six mois pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2011.

Recommandation

5. La Consultation est invitée à envisager de retenir, aux fins de la neuvième reconstitution, les taux de change de référence de la période de six mois comprise entre le **1^{er} avril** et le **30 septembre 2011**.

¹ Dans le cas où les données de fin de mois ne sont pas publiées, on appliquera les données du précédent jour ouvrable.

**Taux de change fixes de référence applicables
à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
(du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)**

Monnaie	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Moyenne des six mois
CAD	1,0095	0,9942	1,0186	1,0257	1,0626	1,0599	1,0284
CHF	1,0386	1,0488	1,0177	1,0477	1,0976	1,1017	1,0587
DKK	4,8018	4,8096	4,7310	4,7795	5,0614	5,2165	4,9000
EUR	0,6435	0,6448	0,6344	0,6406	0,6787	0,6992	0,6568
GBP	0,5084	0,5067	0,5021	0,5049	0,5468	0,5556	0,5208
JPY	104,0800	105,6600	106,4000	107,9900	109,1000	104,3000	106,2550
NOK	5,1313	5,0993	5,0806	5,1377	5,3909	5,8261	5,2777
NZD	1,2910	1,2819	1,3125	1,3617	1,4229	1,4975	1,3612
DTS	0,6158	0,6170	0,6121	0,6169	0,6370	0,6422	0,6235
SEK	6,0075	6,0300	5,9800	6,0550	6,4025	6,7800	6,2092

Note: CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
GBP	Livre sterling
JPY	Yen japonais
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
DTS	Droit de tirage spécial
SEK	Couronne suédoise

Taux de change fixes de référence applicables à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (du 1^{er} avril au 30 septembre 2011)

Monnaie	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Moyenne des six mois
CAD	0,9486	0,9688	0,9643	0,9538	0,9784	1,0389	0,9755
CHF	0,8664	0,8528	0,8344	0,8011	0,8095	0,9014	0,8443
DKK	5,0186	5,1832	5,1607	5,2240	5,1565	5,5111	5,2090
EUR	0,6729	0,6952	0,6919	0,7013	0,6920	0,7406	0,6990
GBP	0,6004	0,6060	0,6247	0,6145	0,6140	0,6412	0,6168
JPY	82,0600	80,8500	80,7200	77,5500	76,5900	76,6300	79,0667
NOK	5,2369	5,3938	5,3882	5,4257	5,3561	5,8417	5,4404
NZD	1,2438	1,2214	1,2085	1,1492	1,1729	1,2992	1,2158
DTS	0,6169	0,6247	0,6248	0,6254	0,6214	0,6404	0,6256
SEK	6,0050	6,1675	6,3090	6,3702	6,3533	6,8575	6,3438

Note: CAD Dollar canadien
 CHF Franc suisse
 DKK Couronne danoise
 EUR Euro
 GBP Livre sterling
 JPY Yen japonais
 NOK Couronne norvégienne
 NZD Dollar néo-zélandais
 DTS Droit de tirage spécial
 SEK Couronne suédoise